



Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Lundi 9 septembre 2019 à 19h00
Salle Saint Jean-Baptiste**

Approbation du procès-verbal du 27 mai 2019

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 27 mai 2019 joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du Jour :

- 1. Personnel communal création de poste**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
- 2. Budget communal - Admission en non-valeur des taxes d'urbanisme (TLE)**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 3. Budget communal - Participation financière des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes année 2018/2019**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 4. Service à la population – Modification du règlement général des cimetières communaux**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)
- 5. Service à la population - Mise à jour de la tarification des concessions cimetières**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 6. Mise en place du service d'information et d'accueil au demandeur sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur**
(Rapporteur : Madame Georgette COLOCCI)
- 7. Donation Madame SAPEI – Acceptation de la commune**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)

8. **Acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître - Parcelles C1315, AP217, AR188, AR189**
(Rapporteur : Monsieur Denis RASSE)
9. **Vente de terrains communaux – Parcelle AO131**
(Rapporteur : Monsieur Denis RASSE)
10. **Politique agricole – Approbation de la création d'une zone agricole protégée**
(Rapporteur : Monsieur Denis RASSE)
11. **Commune de Saint-Jeannet : Création d'une voie de desserte du bas du village - lancement de la concertation publique.**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
12. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,
Maire de Saint-Jeannet

